

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
de
CONSEIL MUNICIPAL
(Art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le CONSEIL MUNICIPAL de la commune de BILLY-BERCLAU se réunira en
séance ordinaire, dans la salle du CONSEIL,

Le jeudi 5 avril 2018 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1. Compte-rendu des décisions
2. Renouvellement des membres de la C.S.S.
3. Avis sur le retrait de la commune d'HAISNES de la compétence optionnelle du SIVOM de l'ARTOIS
« instruction des demandes d'urbanisme et d'aménagement
4. Avis du Conseil Municipal sur l'enquête publique pour la construction d'une plateforme logistique sur
le Parc des Industries ARTOIS FLANDRES
5. Déclassement d'un délaissé de voirie
6. Ouverture des accueils de loisirs et du CAJ d'été et recrutement des animateurs
7. Tarifs des accueils de loisirs sans hébergement 2018 – 2019
8. Organisation d'une colonie en août 2018 pour les adolescents du CAJ et participation des familles
9. renforts
10. Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local
11. Rémunération des animateurs
12. Attribution de subventions
13. Vote des taux d'imposition communaux 2018
14. Budget Primitif 2018

Fait à BILLY-BERCLAU, le 30 mars 2018

Le Maire,
Daniel DELCROIX

